



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### La crise démocratique au Gabon

Question écrite n° 37278

#### Texte de la question

M. Jean Lassalle alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la crise démocratique profonde que traverse le peuple gabonais. En effet, les manifestations populaires ne cessent de croître au Gabon face à la politique répressive et violente du régime de M. Ali Bongo Ondimba, occasionnant parmi ses opposants, depuis sa première élection en 2009, des centaines de morts, de blessés, de disparitions ainsi que d'incarcérations. Le Gabon, notamment par l'intermédiaire de sa jeunesse, se bat aujourd'hui dans les rues pour sauver sa dignité et son honneur face à des dirigeants qui ont recours à la violence pour conserver leur place au pouvoir. Aussi, le 31 août 2016, ce peuple souverain a fait le choix de l'alternance et du changement par la voie des urnes, la participation record et les résultats dans la province du Haut-Ogooué en témoignent. Cependant, cette expression populaire fut, selon les observateurs internationaux, entachée par de fortes suspicions de fraude. Le peuple gabonais manifestant dans les rues a toujours dénoncé ces élections polluées d'anomalies et d'irrégularités, et qui, lorsqu'elles sont contestées, se soldent sans cesse par des bains de sang emportant des vies innocentes. Le candidat à l'élection présidentielle de 2016, Jean Ping, qui aurait dû être élu si les règles électorales avaient été respectées et la volonté du peuple gabonais appliquée, est toujours interdit de sortie du territoire gabonais et ce depuis près de 4 ans, tandis que le député gabonais Bertrand Zibi Abeghe, ayant soutenu l'opposition à M. Ali Bongo Ondimba, reste de manière arbitraire toujours détenu en prison dans des conditions inhumaines et révoltantes. Les demandes de libération des prisonniers politiques ont été vaines jusqu'à maintenant et la violence du pouvoir en place continue de s'exprimer quotidiennement face au moindre soupçon de l'expression d'une opposition politique ou d'une volonté émergente pour les Gabonais de se faire respecter et entendre. Malgré deux résolutions au Parlement européen du 2 février et du 14 septembre 2017 à la demande de l'ensemble des députés européens, aucune commission d'enquête internationale et indépendante chargée de faire la lumière sur les tueries et violences post-électorales de 2016 n'a pu voir le jour, alors qu'il s'agit d'un pays se considérant comme démocratique. Suite aux résultats de l'élection présidentielle de 2016, le Président François Hollande avait refusé de reconnaître M. Ali Bongo Ondimba comme son homologue, considérant que la souveraineté populaire avait décidé d'élire M. Jean Ping. Depuis son arrivée au pouvoir, le Président Emmanuel Macron s'est quant à lui entretenu à de multiples reprises avec M. Ali Bongo Ondimba, avec qui il semble disposer de relations assez cordiales, le reconnaissant ainsi comme Président de la République gabonaise. Ainsi, il est urgent de comprendre quelle est la position de la France sur la scène diplomatique face à cette situation perdurant depuis de nombreuses années et s'approchant dangereusement d'une guerre civile. C'est pourquoi, dans ce contexte, il lui demande, en tant que peuple ami et fervent défenseur de la démocratie, quelles actions il compte entreprendre vis-à-vis de la crise démocratique violente s'amplifiant au Gabon depuis l'élection de 2016, afin d'apporter un soutien que le peuple gabonais réclame et cherche auprès des pays amis.

#### Texte de la réponse

Au lendemain de la crise post-électorale de 2016, la France a condamné les violences perpétrées au Gabon. Dans le cadre d'une démarche de concertation internationale, elle a soutenu les efforts des Nations unies et de

l'Union africaine en faveur d'un apaisement de la situation. Depuis, la France a maintenu un dialogue constant avec l'ensemble des forces vives du pays, la société civile, l'ensemble des partis représentés au Parlement, ainsi que la jeunesse. La dernière visite à Libreville du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le 9 janvier 2020, qui s'est entretenu avec les représentants des différentes forces politiques représentées au Parlement, des étudiants et des jeunes entrepreneurs, en témoigne. La France collabore par ailleurs avec l'ensemble de ces partenaires au travers de projets de développement. Enfin, avec l'Union européenne et ses États membres, la France mène un dialogue régulier avec les autorités gabonaises sur les questions de droits de l'Homme, de libertés fondamentales, de gouvernance démocratique et de respect de l'État de droit, notamment dans le cadre du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et du dialogue politique régulier entre le Gouvernement gabonais et l'Union européenne. Elle demeure attentive à la mise en œuvre des conclusions du dialogue politique intensifié (DPI) entre l'Union européenne et le Gabon qui s'est tenu en décembre 2019, s'agissant de la réparation aux victimes des violences post-électorales, de la lutte contre l'impunité ou encore des détentions irrégulières. Au travers de l'ensemble de ces actions, la France s'attache à accompagner le Gabon sur la voie de renforcement de l'État de droit et d'un développement inclusif.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Lassalle](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (4<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37278

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2021](#), page 2227

**Réponse publiée au JO le :** [13 juillet 2021](#), page 5560